

## SEANCE DU MARDI 2 JUIN 2020

L'an deux-mille-vingt, le 2 juin à 19 heures, s'est tenu le conseil municipal de Bréville Sur Mer, légalement convoqué, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Stanislas MARTIN, Maire.

**Date de convocation : 25 mai 2020**

En ouverture de séance, Monsieur le Maire propose que la séance se déroule à huis clos afin de respecter les mesures sanitaires relatives à l'occupation de l'espace.

Le conseil municipal vote le huis clos en formulant le souhait que la prochaine séance se tienne dans une salle plus grande afin de pouvoir accueillir du public.

### **Étaient présent :**

Mmes Eloïse BABILONI, Marie-Claude HOLLANDE, Chantal LEDESERT, Annick PEYRE, Myriam ROULEAU, Emeline THEVENIN, Brigitte VAUR.

Mrs Bruno BOUET, Jacques BOUTOUYRIE, Frédéric FORTIN, Mickaël LE HELLOCO, Éric LENGRONNE, Stanislas MARTIN, Jean-Michel POLGE, Denis LAVAT, élus municipaux,

et Mme Brigitte GEORGES, secrétaire de mairie

**Secrétaire de Séance : Jean-Michel POLGE**

### **Ordre du jour**

- Vote des taux
- Budget
- Commissions et syndicats inter communaux
- Subventions

### **Délibérations**

#### **FIXATION DU MONTANT DES TAXES COMMUNALES.**

Proposition de faire évoluer le taux de la taxe du foncier bâti de 11,67 à 12,84 % afin de pouvoir améliorer la capacité d'emprunt de la commune et d'obtenir les subventions auxquelles on peut prétendre.

La commune resterait très en retrait des moyennes locales ou nationales.

Cela correspond à une majoration moyenne de 22 € par foyer.

La proposition est votée à l'unanimité.

## BUDGET PRIMITIF 2020

### Récapitulatif des emprunts en cours

	CAPITAL	INTERETS	capital restant du	DEBUT	FIN
CAISSE EPARGNE LA BEAUMONDERIE 1.76%	8729.23	3220.66	182 991.85	2017	2037
CREDIT MUTUEL AVENUE DE LA PLAGE 2.72%	23558.86	1908.78	78 960.16	2011	2023
CAISSE EPARGNE TRAVAUX DIVERS 1.35%	5270.57	649.72	49 978.14	2017	2027
CREDIT MUTUEL LOGEMENTS 2.93%	10625.15	2380.41	91 565.20	2015	2026
CAISSE EPARGNE PRÊT RELAIS TERRAIN 0.30%		940.42	305 000.00	2020	2022
CAISSE EPARGNE PRÊT DISCOTHEQUE 0.93%			240 000.00	2021	2045
<b>TOTAL</b>	<b>48183.81</b>	<b>9099.99</b>	<b>948 495.35</b>		

Explicitation des différentes dépenses d'investissement en cours :

Aménagement du cimetière, effacement de réseau, réparation des cloches, repose d'un pilier au chemin neuf et réfection voirie, réparation importante sur un véhicule

Il est proposé :

#### Section investissement :

DEPENSES		RECETTES	
Déficit reporté		Excédent reporté	3 713.95
Emprunts	48 183.81	Autofinancement	0
Eclairage public	80 000.00	Réserve	0
Porte à flot	10 000.00		
Outillage et matériel	5 500.00	FCTVA	61 000.00
Travaux de bâtiment	50 251.14	Taxe d'aménagement	10 000.00
Travaux divers	22 100.00	Vente presbytère	200 000.00
Véhicule	10 000.00	Vente terrain	11 000.00
Voirie	70 000.00	amortissement	10 821.00
Caution	500.00		
<b>TOTAL</b>	<b>296 534.95</b>	<b>TOTAL</b>	<b>296 534.95</b>

#### Section Fonctionnement :

DEPENSES		RECETTES	
Charges Générales	326 586.22	Produits de services	5 200.00
Charges de personnels	185 100.00	Impôts et taxes	349 966.00
Autres charges gestions	95 500.00	Dotations	110 768.00
Charges financières	9 099.99	Revenus des immeubles	45 000.00
Atténuation de charges	47 061.00		
Autofinancement	0	Excédent reporté	164 034.21
Charges exceptionnelles	1 000.00	Produit except.	200.00
Amortissement	10 821.00		
<b>TOTAL</b>	<b>675 168.21</b>	<b>TOTAL</b>	<b>675 168.21</b>

A l'unanimité le conseil municipal approuve le Budget 2020

## Répartition des commissions municipales et syndicats intercommunaux

Les commissions GTM seront ventilées après les élections municipales des autres communes.

### \* Commissions municipales

Appel d'offres	Stanislas MARTIN - Jacques BOUTOUYRIE Marie-Claude HOLLANDE - Eric LENGRONNE Jean-Michel POLGE - Michael LE HELLOCO Myriam ROULEAU -
Urbanisme	Marie-Claude HOLLANDE - Jean-Michel POLGE Denis LAVAT - Brigitte VAUR - Jacques BOUTOUYRIE Chantal LEDESERT - Myriam ROULEAU Emeline THEVENIN
Finance	Marie-Claude HOLLANDE- Jean-Michel POLGE Emeline THEVENIN
Plages, Affaires maritimes et gestion du ruisseau de la Belle Croix	Denis LAVAT - Brigitte VAUR - Annick PEYRE Jacques BOUTOUYRIE - Eric LENGRONNE
Travaux Bâtiments	Jean-Michel POLGE - Annick PEYRE Jacques BOUTOUYRIE - Chantal LEDESERT Myriam ROULEAU - Emeline THEVENIN
Communication	Marie-Claude HOLLANDE - Jean-Michel POLGE Annick PEYRE - Emeline THEVENIN
Cimetière	Marie-Claude HOLLANDE
Commission Sociale	Marie-Claude Hollande - Jacques BOUTOUYRIE Chantal LEDESERT - Myriam ROULEAU Eloise BABILONI Martine MARSOLIER - Michel MARSOLIER - Dominique BOUTOUYRIE - Evelyne DUHOO Yveline LAPIE
Culture et Patrimoine	Marie-Claude HOLLANDE - Brigitte VAUR Annick PEYRE - Jacques BOUTOUYRIE Myriam ROULEAU

### \* Syndicats intercommunaux.

S.D.E.M (Syndicat Départemental d'Energie de la Manche)	Jacques BOUTOUYRIE
SMAAG (Syndicat Mixte d'Assainissement de l'Agglomération Granvillaise)	Jacques BOUTOUYRIE Emeline THEVENIN
SMPGA (Syndicat de Mutualisation de l'Eau Potable de Granvillais et de l'Avranchin)	Jacques BOUTOUYRIE Emelin THEVENIN
Syndicat des ordures ménagères LA PERRELLE	Myriam ROULEAU Eloïse BABILONI
Syndicat des Landes et Marais	Jacques BOUTOUYRIE Eric LENGRONNE
Syndicat Manche Numérique	Jean-Michel POLGE

Annick Peyre quitte le conseil à 20 heures et donne pouvoir à Stanislas Martin.

### Subventions

Proposition de tarif standard pour toutes les associations, et examen des demandes supplémentaires.

Demande particulière du Golf de remise des loyers pendant la crise sanitaires

Budget 2020	3 000 €
-------------	---------

Association ou organisme	2019	Demande 2020	Accordé
Golf club	0 €	4 000 €	500 €
Souvenir Français	100 €	100 €	100 €
La Chasse	100 €		0 €
Les Oyats	150 €		100 €
AFEL	150 €		0 €
Comité des fêtes	310 €		0 €
Bibliothèque pour tous	150 €	150 €	100 €
AGAPEI	170 €	170 €	100 €
ASPTT voile	700 €	2 000 €	500 €
Secours populaire français			100 €
Société des Courses	882 €		882 €

Totaux	2 712 €	6 420 €	2 382 €
--------	---------	---------	---------

### Questions diverses

Mandat est donné à Jacques Boutouyrie pour signature de l'acte notarié du chemin neuf (le maire ne peut pas signer étant partie dans la transaction)

Suite à l'arrêté de la Préfecture de la Manche du 18 mai 2020

Le conseil municipal accepte que le terrain vacant sans maître cadastrée AH 361 de 2031 m2 entre dans les biens communaux.

La séance est levée à 20 heures 30